



À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à huis clos en vidéo conférence, le lundi 7 décembre 2020 à 20 h 00, sont présents la conseillère et les conseillers suivants:

Madame Marie-Eve Denicourt et messieurs Yves Barrette, Stéphane Vézina, Bernard Rousselle, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Sont aussi présents: le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Marc-Antoine Lefebvre, le directeur du Service de sécurité incendie monsieur Benoît Brodeur, l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau, la directrice des loisirs madame Odile Gauvin, l'adjointe administrative madame Yannick Gagnon.

ORDRE DU JOUR :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1. Période de questions
2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 2.1. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2. Adoption des procès-verbaux
 - 2.2.1. Séance ordinaire du 2 novembre 2020
 - 2.2.2. Séance extraordinaire du 9 novembre 2020
 - 2.2.3. Séance extraordinaire du 16 novembre 2020
 - 2.3. Adoption des comptes à payer
 - 2.4. Rapport sur les plaintes
 - 2.5. Adoption du Règlement 20-373 déléguant les fonctions dévolues aux termes de la Loi sur l'Autorité des marchés publics.
 - 2.6. PG Solution - Contrat d'entretien annuel pour l'année 2021
 - 2.7. Offre de services de Vox Avocats - Renouvellement 2021 pour les consultations générales - réserve
 - 2.8. Séance extraordinaire - Adoption du budget 2021
 - 2.9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 21-374 Règlement sur la gestion contractuelle
 - 2.10. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 21-375 Règlement sur le traitement des élus municipaux de Saint-Alexandre
 - 2.11. Ameublement de la salle du conseil municipal
 - 2.12. Taux d'intérêt sur toutes créances impayées
3. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 3.1. Service de sécurité incendie - Rapport
 - 3.2. Dons pour le projet Tela Bomberos
 - 3.3. Adoption du Règlement 20-372 relatif à la tarification pour les interventions du Service de sécurité incendie afin de combattre ou prévenir un incendie de véhicules pour les non-résidents.
4. TRANSPORT
 - 4.1. Approbation des prévisions budgétaires 2021 pour le service de transport adapté aux personnes handicapées
5. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 5.1. Appel d'offres sur invitation – Nettoyage des puits d'approvisionnement en eau potable pour le service d'aqueduc de la municipalité de Saint-Alexandre
6. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 7.1. Service de l'urbanisme - Rapport
 - 7.2. Offre de service soirée sur les espèces envahissantes exotiques
 - 7.3. Offre de service – Arpentage du 497, rue Saint-Denis
 - 7.4. Dépôts des certificats de résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour les règlements 20-366 et 20-367
8. LOISIRS ET CULTURE
 - 8.1. Affichage de poste – préposé à la patinoire
 - 8.2. Rapport du Service des loisirs, culture et communications
 - 8.3. Bilan saison 2020 - Soccer du Haut-Richelieu
9. CORRESPONDANCE
10. AFFAIRES DIVERSES
11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier à 20 h 00.

Période de questions

Conformément aux dispositions de la loi, le maire invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal. De plus, le public a été invité à présenter ses questions au conseil municipal, par écrit en transmettant leur demande par le moyen de leur choix (poste, télécopieur, courriel ou livré à l'hôtel de ville).

Deux questions ont été posées aux membres du conseil.

2. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

20-12-298

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en gardant le point affaires diverses ouvert.

Adoption des procès-verbaux

20-12-299

Séance ordinaire du 2 novembre 2020

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Rousselle, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

20-12-300

Séance extraordinaire du 9 novembre 2020

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par le conseiller Florent Raymond et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 novembre 2020 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

20-12-301

Séance extraordinaire du 16 novembre 2020

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Stéphane Vézina et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2020 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

20-12-302

Adoption des comptes à payer

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des chèques émis, des virements bancaires effectués par la Municipalité ainsi que la liste des comptes à payer pour le mois décembre 2020, et, s'en déclare satisfait;

ATTENDU QU'il y a lieu de les accepter, et d'autoriser le paiement de ces derniers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par le conseiller Jean-François Berthiaume

et résolu d'accepter la liste des comptes à payer ainsi que la liste des chèques émis et paiements bancaires pour un total de 627 773,30 \$ et autorisation est donnée au directeur général et secrétaire-trésorier de payer lesdits comptes.

Prélèvements automatiques	3882 à 3918	pour	467 655,40 \$
Chèques fournisseurs	81561 à 81654 81655 à 81664	pour pour	118 939,56 \$ 4 929,17 \$
Rémunération	501432 à 501481 ch:7378	pour pour	36 389,83 \$ 39.34 \$

Adoptée à l'unanimité

Rapport sur les plaintes

Le rapport des plaintes du mois de novembre 2020, totalisant six (6) plaintes, est déposé devant le conseil.

20-12-303

Adoption du Règlement 20-373 déléguant les fonctions dévolues aux termes de la Loi sur l'Autorité des marchés publics.

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec, une copie du projet de règlement 20-373 déléguant les fonctions dévolues aux termes de la Loi sur l'Autorité des marchés publics était disponible au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance et a, en conséquence été remise aux membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE dès le début de la présente séance, des copies du présent règlement étaient disponibles pour le public;

ATTENDU QU'avant l'adoption du règlement, le directeur général et secrétaire-trésorier a mentionné l'objet de celui-ci et qu'aucune modification n'a été apporté entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina,
appuyé par le conseiller Florent Raymond

et résolu que le règlement 20-373 déléguant les fonctions dévolues aux termes de la Loi sur l'Autorité des marchés publics soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

20-12-304

PG Solution - Contrat d'entretien annuel pour l'année 2021

Il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu d'accepter et de payer les factures de PG Solutions concernant les contrats d'entretien et soutien des applications au montant de 8 117,24 \$ et 8 093,09 \$ et le droit d'accès annuel pour multi-services au montant de 876,11 \$, ainsi que la licence Antivirus et Microsoft 365 au montant de 1 218,74 \$ totalisant un montant de 18 305,18 \$ taxes incluses pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

20-12-305

Offre de services de Vox Avocats - Renouvellement 2021 pour les consultations générales - réserve

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Yves Barrette et résolu d'accepter l'offre de services de VOX Avocats pour le service de consultations générales à taux forfaitaire - réserve pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 au montant de 574,88 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

20-12-306

Séance extraordinaire - Adoption du budget 2021

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Bernard Rousselle et résolu de convoquer une séance extraordinaire du conseil le lundi 14 décembre 2020 à 19 h 30 spécifiquement pour l'adoption des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2021-2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

Avis & dépôt

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 21-374 Règlement sur la gestion contractuelle

Avis de motion est par la présente donnée par le conseiller Jean-François Berthiaume qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente concernant la gestion contractuelle.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, le conseiller Jean-François Berthiaume, dépose une copie du projet de règlement 21-374 concernant la gestion contractuelle.

Avis & dépôt

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 21-375 Règlement sur le traitement des élus municipaux de Saint-Alexandre

Avis de motion est par la présente donnée par le conseiller Stéphane Vézina qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente concernant le traitement des élus.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, le conseiller Stéphane Vézina, dépose une copie du projet de règlement 21-375 concernant le traitement des élus.

Ameublement de la salle du conseil municipal

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

20-12-307

Taux d'intérêt sur toutes créances impayées

ATTENDU QU' en vertu de l'article 981 du Code municipal du Québec, le Conseil peut, autant de fois qu'il le juge opportun, décréter par résolution un taux d'intérêt différent de celui prévu par la loi;

ATTENDU QUE ce taux demeure en vigueur tant qu'il n'est pas modifié;

ATTENDU QU' il y a lieu de fixer un taux d'intérêt qui s'applique à toutes créances impayées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Barrette,
appuyé par le conseiller Stéphane Vézina

Et résolu de fixer le taux d'intérêt sur toutes créances impayées à 8% à compter du 1^{er} janvier 2021.

Conformément aux dispositions de l'article 951 du Code municipal, la présente résolution demeure en vigueur tant qu'elle n'a pas été révoquée.

Adoptée à l'unanimité

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Service de sécurité incendie - Rapport

Monsieur Benoît Brodeur, directeur SSI présente son rapport du mois de novembre 2020 représentant les sorties suivantes:

- 5 appels premiers répondants
- 3 appels incendie

Monsieur Brodeur a aussi remercié les bénévoles et les citoyens pour leur grande générosité pour la guignolée du samedi 5 décembre.

20-12-308

Dons pour le projet Tela Bomberos

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Benoît Brodeur a été approché par Monsieur Normand St-Pierre et Monsieur Gilles Lévesque de l'organisme de Longueuil en lien avec le projet Tela Bomberos, qui consiste à envoyer des équipements incendie au Honduras pour aider les communautés défavorisées à s'équiper pour la lutte contre les incendies;

CONSIDÉRANT QUE jusqu'à présent ils ont réussi à équiper plus de 2 400 pompiers au Honduras et cherche à étendre leur expertise à d'autres pays défavorisés;

CONSIDÉRANT QUE notre caserne possède certains de ces équipements qui pourrait convenir à un tel don;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Barrette,
appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et résolu:

DE faire le don des équipements désuets à l'organisme de Longueuil en lien avec le projet Tela Bomberos.

Adoptée à l'unanimité

20-12-309

Adoption du Règlement 20-372 relatif à la tarification pour les interventions du Service de sécurité incendie afin de combattre ou prévenir un incendie de véhicules pour les non-résidents.

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec, une copie du projet de règlement 20-372 relatif à la tarification pour les interventions du Service de sécurité incendie afin de combattre ou prévenir un incendie de véhicules pour les non-résidents était disponible au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance et a, en conséquence été remise aux membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE dès le début de la présente séance, des copies du présent règlement étaient disponibles pour le public;

ATTENDU QU'avant l'adoption du règlement, le directeur général et secrétaire-trésorier a mentionné l'objet de celui-ci et qu'aucune modification n'a été apportée entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Florent Raymond
appuyé par le conseiller Jean-François Berthiaume

et résolu que le règlement 20-372 relatif à la tarification pour les interventions du Service de sécurité incendie afin de combattre ou prévenir un incendie de véhicules pour les non-résidents soit adopté.

Adopté à l'unanimité

4. TRANSPORT

20-12-310

Approbation des prévisions budgétaires 2021 pour le service de transport adapté aux personnes handicapées

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2021 soumises par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions fixent à 8 211 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Alexandre pour le transport adapté aux personnes handicapées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par la conseillère Marie- Eve Denicourt et résolu;

QUE la municipalité de Saint-Alexandre nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2021;

QUE soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 8 211 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Alexandre, et d'en autoriser le paiement.

Adoptée à l'unanimité

5. **HYGIÈNE DU MILIEU**

20-12-311

Appel d'offres sur invitation – Nettoyage des puits d'approvisionnement en eau potable pour le service d'aqueduc de la municipalité de Saint-Alexandre

Il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par le conseiller Florent Raymond et résolu :

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, procède au lancement de l'appel d'offres sur invitation pour le nettoyage des puits d'approvisionnement en eau potable pour le service d'aqueduc de la municipalité de Saint-Alexandre selon le devis administratif préparé par Marc-Antoine Lefebvre et le devis technique préparé par Véronique Dallaire, ingénieure chez Golder Associés Ltée ;

DE nommer monsieur Marc-Antoine Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier, personne responsable de l'octroi de contrat selon la politique de gestion contractuelle de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

6. **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

Monsieur Yves Barrette invite les citoyens à la conférence virtuelle sur la gestion du stress et de l'incertitude en temps de COVID-19 et durant la période des fêtes par Dre Nadia Gagnier, psychologue, le mercredi 9 décembre à 19 h 00, via la plateforme ZOOM.

7. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

Service de l'urbanisme - Rapport

Le rapport des permis du mois de novembre, émis par Louise Nadeau, inspectrice, totalisant dix (10) permis est déposé.

20-12-312

Offre de service soirée sur les espèces envahissantes exotiques

CONSIDÉRANT QUE dans son *Plan de conservation des milieux naturels et de la biodiversité*, la municipalité de Saint-Alexandre prévoyait dans son plan d'action faire une soirée d'animation sur les espèces envahissantes exotiques (EEE) en 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Yves Barrette et résolu d'accorder le mandat d'organiser la soirée d'information sur les espèces envahissantes exotiques à CIME Haut-Richelieu pour un montant de 900\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

20-12-313

Offre de service – Arpentage du 497, rue Saint-Denis

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Alexandre a récemment acquis le lot 4 391 472 situé au 497, rue Saint-Denis ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'arpentage du terrain ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Alexandre a reçu deux propositions ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Bernard Rousselle et résolu d'accorder le mandat d'arpenter le lot 4 391 472 à Bérard & Tremblay Inc. au montant de 850\$ plus les taxes applicables ainsi que les repères posés pour un montant unitaire de 25\$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

Dépôts des certificats de résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour les règlements 20-366 et 20-367

Conformément à l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le secrétaire-trésorier de la municipalité dépose les certificats de résultat de la procédure

d'enregistrement des personnes habiles à voter pour les règlements 20-366 et 20-367. Les règlements sont réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

8. **LOISIRS ET CULTURE**

20-12-314

Affichage de poste – préposé à la patinoire

Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et résolu de procéder à l'affichage de poste pour un préposé à la patinoire.

Adoptée à l'unanimité

Rapport du Service des loisirs, culture et communications

Dépôt du rapport du Service des loisirs, culture et communications présenté par la directrice madame Odile Gauvin.

Madame Odile Gauvin nous fait part du résultat de notre classification au Fleurons du Québec avec 3 Fleurons sur la possibilité de 5, la municipalité est très fière du résultat et remercie les citoyens de leurs efforts horticoles.

Madame Gauvin nous parle aussi des activités de Noël à venir.

Bilan saison 2020 - Soccer du Haut-Richelieu

Dépôt du bilan de la saison 2020 pour le soccer du Haut-Richelieu.

9. **CORRESPONDANCE**

Dépôt de la liste de correspondance du mois de novembre 2020.

10. **AFFAIRES DIVERSES**

Aucune affaire diverse

20-12-315

11. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyé par le conseiller Florent Raymond et résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 20 h 53.

Adoptée à l'unanimité

Marc-Antoine Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

Luc Mercier
Maire